

FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du **FCP VIVEO Nouvelles Introduites** arrêtés au 31 décembre 2012, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et par les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons procédé au contrôle des états financiers annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité du gestionnaire du fonds. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états sur la base de nos travaux.

Nos travaux ont été effectués conformément aux normes généralement admises en la matière. Ces normes exigent que notre contrôle soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives, tout en tenant compte du contrôle interne en vigueur au sein de l'entité.

Un contrôle comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les comptes annuels. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers annuels.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers du FCP VIVEO Nouvelles Introduites arrêtés au 31 décembre 2012, sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, de la situation financière du fonds au 31 décembre 2012 ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

- Les disponibilités représentent au 31 décembre 2012, 28,13% du total de l'actif. Cette proportion dépasse la limite de 20% prévue par le décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément à l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du gestionnaire sur la gestion de l'exercice.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, l'examen du système de contrôle interne nous a permis de constater qu'il ne comporte pas des défaillances majeures pouvant impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 05 mars 2013

Commissaire aux comptes

LA GENERALE D'AUDIT & CONSEIL

Mohamed Mejdi JAZIRI

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2012

(exprimés en dinars)

	Notes	31-déc.-12	31-déc.-11
<u>ACTIF</u>			
AC 1	Portefeuille titres	991 565,874	453 705,305
	Actions, Valeurs Assimilées & Droits Attachés	A.1 890 887,086	410 588,050
	OPCVM	A.2 100 678,788	43 117,255
	Obligations & Valeurs Assimilées	0,000	0,000
AC 2	Placements Monétaires & Disponibles	1 056 838,922	412 688,309
	Placements Monétaires	A.3 480 675,688	131 771,617
	Disponibilités	A.4 576 163,234	280 916,692
AC 3	Créances d'Exploitations	0,000	0,000
AC 4	Autres Actifs	0,000	0,000
Total Actif		2 048 404,796	866 393,614
<u>PASSIF</u>			
PA 1	Opérateurs Créiteurs	P.1 4 938,780	3 328,474
PA 2	Autres Créiteurs Divers	P.2 3 200,553	1 296,514
Total Passif		8 139,333	4 624,988
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1	Capital	CP.1 2 035 915,380	863 156,800
CP 2	Sommes Distribuables	CP.2 4 350,083	-1 388,174
	Sommes Distribuables des Exercices Antérieurs	854,729	-1 748,349
	Sommes Distribuables de l'Exercice	3 495,354	360,175
Total Actif Net		2 040 265,463	861 768,626
Total Passif & Actif Net		2 048 404,796	866 393,614

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2012

(exprimés en dinars)

	Notes	31-déc.-12	31-déc.-11
PR 1 Revenus du Portefeuille Titres		18 737,788	5 646,950
Dividendes	R.1	18 737,788	5 646,950
Revenus des Obligations & Valeurs Assimilés		0,000	0,000
PR 2 Revenus des Placements Monétaires	R.2	16 908,346	3 542,829
Total Des Revenus des Placements		35 646,134	9 189,779
CH 1 Charges de Gestion des Placements	R.3	-29 003,767	-7 948,592
Revenu Net des Placements		6 642,367	1 241,187
PR 3 Autres Produits		0,000	0,000
CH 2 Autres Charges	R.4	-3 866,978	-2 116,106
Résultat d'Exploitation		2 775,389	-874,919
Régularisation du Résultat d'Exploitation		719,965	1 235,094
Sommes Distribuables de l'Exercice		3 495,354	360,175
Régularisation du Résultat d'Exploitation (Annulation)		-719,965	-1 235,094
Variation des Plus ou Moins Values Potentielles Sur Titres		-147 688,188	10 032,059
Plus ou Moins Values Réalisées Sur cessions de Titres		97 160,625	39 722,402
Frais de Négociation		-8 576,000	-3 629,351
Résultat De l'Exercice		-56 328,174	45 250,191

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2012
(exprimés en dinars)

	31-déc.-12	31-déc.-11
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	-56 328,174	45 250,191
a - Résultat d'exploitation	2 775,389	-874,919
b - Variation des plus / moins values potentielles sur titres	-147 688,188	10 032,059
c - Plus / moins values réalisées sur cessions de titres	97 160,625	39 722,402
c - Frais de négociation de titres	-8 576,000	-3 629,351
<u>AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	0,000	9 379,548
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	1 234 825,011	447 551,533
a - Souscriptions	2 242 110,598	518 226,399
Capital	1 880 500,000	462 300,000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	358 032,840	55 668,180
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	906,706	1 340,231
Régularisation des sommes distribuables des exercices antérieurs	2 671,052	-1 082,012
Droits d'entrée	0,000	0,000
b - Rachats	-1 007 285,587	-70 674,866
Capital	-854 800,000	-63 600,000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-155 147,941	-6 508,760
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-1 951,087	-920,330
Régularisation des sommes distribuables des exercices antérieurs	1 336,197	148,856
Droits de sortie	3 277,244	205,368
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	1 178 496,837	483 422,176
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>		
a - en début d'exercice	861 768,626	378 346,450
b - en fin d'exercice	2 040 265,463	861 768,626
<u>AN 5 - NOMBRE DE PARTS</u>		
a - en début d'exercice	7 470	3 483
b - en fin d'exercice	17 727	7 470
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>	115,094	115,363
<u>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL</u>	-0,23%	8,90%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

FCP VIVEO Nouvelles Introduites est un Fonds de Placement mixte de type distribution.

Il a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Il est régi par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.

Le fonds a obtenu son agrément auprès du CMF le 10 juin 2009, sous le numéro 21/2009. Sa durée est de 10 ans.

Son capital initial est de 100.000 dinars, composé de 1.000 parts de 100 dinars chacune.

Le gestionnaire du fonds est la société Traders Investment Managers SA. La gestion administrative et comptable est assurée par la société BIAT Capital (Ex. La Financière de Placement et de Gestion – FPG).

Le dépositaire est la BIAT

Le fonds a ouvert les souscriptions au public le 03 mars 2010.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2012, sont établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et notamment les normes NCT 16, NCT 17 & NCT 18 relatives aux OPCVM.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012 sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

➤ **Prise en compte des placements et des revenus y afférents :**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

➤ **Evaluation des autres placements :**

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admis à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2012 ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

➤ **Cession des placements :**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Par ailleurs, le portefeuille actions détenu par le fonds commun de placement **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** comporte des valeurs de sociétés ayant fait l'objet de procédures judiciaires pour la nomination de contrôleurs dont la mission sera d'assurer le suivi et le contrôle de l'activité des organes de direction et d'administration.

NOTE 5 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN & DE L'ETAT DE RESULTAT

I. **BILAN**

A.1 Actions, Valeurs Assimilées & Droits Attachés

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2012 à **890.887,086 dinars**, et se détaille comme suit :

TITRES	NB TITRES	PX DE REVIENT	VAL. BOUR	% ACTIF NET
ACTIONS		1 031 098,828	890 887,086	43,665%
AMS	10 996	171 978,809	121 054,964	5,933%
ARTES	18 063	158 475,905	153 065,862	7,502%
CARTHAGE CMT	46 721	176 972,655	166 793,970	8,175%
HEXABYTE	8 865	63 591,000	60 219,945	2,952%
PGH	30 815	244 131,170	203 594,705	9,979%
TUNIS RE	21 870	215 949,289	186 157,640	9,124%

A.2 OPCVM

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2012 à **100.678,788 dinars**, et se détaille comme suit :

TITRES	NB TITRES	PX DE REVIENT	VAL. BOUR	% ACTIF NET
OPCVM		100 641,852	100 678,788	4,935%
SICAV Trésor	972	100 641,852	100 678,788	

A.3 Placements Monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2012 à **480.675,688 dinars**, et se détaille comme suit :

TITRES	NB TITRES	PX DE REVIENT	VAL. BOUR	% ACTIF NET
Bons de Trésor		472 670,830	480 675,688	23,559%
BTC 52S-24/09/2013	50	48 332,112	48 451,334	2,375%
BTC 52S-19/02/2013	110	105 713,889	108 654,414	5,326%
BTC 52S-21/05/2013	330	318 624,829	323 569,940	15,859%

A.4 Disponibles

Cette rubrique englobe les disponibilités en banque qui ont atteint au 31 décembre 2012, **576.163,234 Dinars**.

Rubrique	31-déc.-12	31-déc.-11
Disponibilités en Banque	576 163,234	280 916,692
TOTAL	576 163,234	280 916,692

P.1 Opérateurs Créditeurs

Il s'agit des dettes à payer au gestionnaire et au dépositaire au 31 décembre 2012. Elles sont de l'ordre de **4.938,780 dinars**.

Rubrique	31-déc.-12	31-déc.-11
Gestionnaire	4 265,643	3 031,038
Dépositaire	673,137	297,436
TOTAL	4 938,780	3 328,474

P.2 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers ont atteint au 31 décembre 2012, **3.200,553 dinars** et se détaillent comme suit :

Rubrique	31-déc.-12	31-déc.-11
C M F	162,162	73,732
Autres Créditeurs Divers	3 038,391	1 222,782
TOTAL	3 200,553	1 296,514

CP.1 Capital Social

Les opérations sur le capital enregistrées au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Rubrique	31-déc.-12	31-déc.-11
Capital au 01 janvier	747 000,000	348 300,000
Nombre de titres	7 470	3 483
Nombre de Porteurs de Parts	13	8
Souscriptions de l'exercice	1 880 500,000	462 300,000
Nombre de titres	18 805	4 623
Nombre de Porteurs Entrants	4	6
Rachats de l'exercice	854 800,000	63 600,000
Nombre de titres	8 548	636
Nombre de Porteurs Sortants	7	1
Montant en Nominal au 31 décembre	1 772 700,000	747 000,000
Nombre de titres	17 727	7 470
Nombre de Porteurs	10	13
Sommes Non Distribuables	263 215,380	116 156,800
Commissions de rachat	3 277,244	205,368
Frais de négociation	-8 576,000	-3 629,351
Variation des Plus / Moins Value Potentielle sur Titres	-147 688,188	10 032,059
Plus / Moins Value Réalisées / Cessions de Titres	97 160,625	39 722,402
Régularisations des Sommes Non Distribuables (Souscriptions)	358 032,840	55 668,180
Régularisations des Sommes Non Distribuables (Rachats)	-155 147,941	-6 508,760
Sommes Non Distribuables Antérieurs	116 156,800	20 666,902
Capital au 31 décembre	2 035 915,380	863 156,800

CP.2 Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice et des exercices antérieurs et ajustées des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat des parts. Elles ont atteint au 31 décembre 2012, **4.350,083 dinars**.

Rubrique	31-déc.-12	31-déc.-11
Sommes Distribuables des exercices antérieurs	360,175	9 379,548
Distribution Dividendes	0,000	-9 379,548
Résultat en Instance d'Affectation	0,000	-816,680
Report à nouveau	0,000	3,465
Régularisation Résultat en instance d'affectation	494,554	-935,134
Résultat distribuable de la période	2 775,389	-874,919
Régularisation Résultat Distribuable de l'Exercice	719,965	1 235,094
TOTAL	4 350,083	-1 388,174

II. ETAT DE RESULTAT

R.1 Dividendes

Les dividendes totalisent **18.737,788 dinars** au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

Rubrique	31-déc.-12	31-déc.-11
Revenus des Actions & Valeurs Assimilées	15 834,550	5 058,200
Revenus OPCVM	2 903,238	588,750
TOTAL	18 737,788	5 646,950

R.2 Revenus des Placements Monétaires

Ils ont atteint **16.908,346 dinars** au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

Rubrique	31-déc.-12	31-déc.-11
Revenus BT	11 095,017	2 018,584
Intérêts Comptes de dépôts	5 813,329	1 524,245
TOTAL	16 908,346	3 542,829

R.3 Charges de Gestion des Placements

Ces charges totalisent au 31 décembre 2012, **29.003,767 dinars** et se détaillent ainsi :

Rubrique	31-déc.-12	31-déc.-11
Rémunération Gestionnaire	26 839,867	6 896,785
Rémunération Dépositaire	2 163,900	1 051,807
TOTAL	29 003,767	7 948,592

R.4 Autres ChargesElles totalisent au 31 décembre 2012, **3.866,978 dinars** et se détaillent ainsi :

Rubrique	31-déc.-12	31-déc.-11
Rémunération Commissaire Aux Comptes	1 679,971	1 284,642
Publicité et Publication	150,700	150,600
Impôts et Taxes	90,000	90,000
Rémunération C M F	1 819,667	467,594
Services Bancaires & Assimilés	126,640	123,270
TOTAL	3 866,978	2 116,106

Autres Informations✓ **Revenu par Part**

Rubrique	31-déc-12	31-déc-11
Revenus des Placements	2,011	1,230
Charges de gestion des placements	-1,636	-1,064
Revenu Net des Placements	0,375	0,166
Autres Charges	-0,218	-0,283
Résultat d'exploitation	0,157	-0,117
Régularisation du résultat d'exploitation	0,041	0,165
Sommes Distribuables	0,197	0,048
Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)	-0,041	-0,165
Variation des Plus/Moins Value potentielles sur titres	-8,331	1,343
Plus / Moins Value Réalisées sur cessions de titres	5,481	5,318
Frais de Négociation	-0,484	-0,486
Résultat Net de l'Exercice	-3,178	6,058

✓ **Ratios de gestion des placements**

	31-déc-12	31-déc-11
Actif Net Moyen	1 810 474,656	469 530,366
Charges de Gestion des Placements/ ANM	1,602%	1,693%
Autres Charges / ANM	0,214%	0,451%
Résultat d'Exploitation de l'Exercice / ANM	0,153%	-0,186%

✓ **Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion du **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** est confiée à la société Traders Investment Managers SA et ce, à compter du 15 octobre 2009.

Celle-ci est chargée de :

- La définition des objectifs de placement de l'actif net du fonds;
- La détermination de l'allocation de l'actif entre les différentes catégories de valeurs mobilières;
- La sélection des titres constituant le portefeuille du fonds entre obligations privées, obligations publiques et actions des sociétés admises en bourse et leur gestion dynamique
- La mesure et l'évaluation des performances du fonds
- La passation d'ordres d'achat et de vente en bourse ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, Traders Investment Managers perçoit une rémunération annuelle de 1,25 % par an en hors taxe de l'actif net du **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** calculée hebdomadairement et viendra en déduction de l'actif net du fonds. Le règlement effectif se fera à la fin de chaque trimestre

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** et ce à compter du 21/10/2009. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES**;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum du fonds.

En contrepartie de ses services, la BIAT recevra une rémunération annuelle de 0,1% par an hors taxe de l'actif net pour la première année avec un minimum de 1.000 dinars hors taxe par an à partir de la deuxième année. Cette rémunération est calculée à chaque arrêt de la valeur liquidative et versée à la fin de chaque trimestre au dépositaire dans les 15 jours qui suivent la clôture du trimestre.